

**VILLE DE QUIMPER
CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 4 février 2021

**Rapporteur :
Madame Anna-Vari
CHAPALAIN**

N° 19

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :
- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois,
à compter du : 12/02/2021
- la transmission au contrôle de légalité le : 11/02/2021
(accusé de réception du 11/02/2021)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

**Office Public Langue Bretonne : Subvention 2021 - Ofis Publik ar Brezhoneg : Yalc'had
2021**

L'Office Public de la Langue Bretonne (O.P.L.B.) accompagne la Ville afin de renforcer la lisibilité du breton dans l'espace public et mettre en œuvre la charte Ya d'ar Brezhoneg.

Ofis Publik ar Brezhoneg (OPAB) a skoazell an Ti-Kêr evit kreñvaat plas ar brezhoneg er vuhez foran ha kas da benn ar garta Ya d'ar Brezhoneg.

L'Office de la Langue Bretonne accompagne la ville depuis plusieurs années dans sa prise en compte croissante du bilinguisme et en l'accompagnant dans la réalisation des actions qu'elle a choisies de mener afin d'atteindre le niveau 3 de la charte Ya d'Ar Brezhoneg.

Rappelons qu'en 2019, un second site bilingue public s'est ouvert à l'école Yves Le Manchec, et accueille aujourd'hui 19 enfants en maternelle. Cette classe a été dotée d'un poste d'ATSEM bilingue à temps complet. Une ouverture de classe en primaire est envisagée sur ce site à la rentrée 2021.

Outre l'aide au développement de la filière bilingue publique, l'Office intervient de manière importante en matière de traduction et d'aide technique à la signalétique bilingue. Son expertise en ce domaine garantit une qualité ainsi qu'une homogénéité des termes utilisés au niveau régional.

L'Office est notamment très sollicité par le service Communication, les services Voirie et Bâtiments pour la réalisation de panneaux de signalisation, de plaques de rues et de signalétique diverses, ce qui témoigne du développement important de la communication bilingue au niveau institutionnel.

La volonté municipale étant de développer la lisibilité de la langue bretonne, il est nécessaire de recourir aux services de l'Office Public de la Langue Bretonne, notamment pour renforcer les campagnes d'information dans le cadre des projets de la nouvelle municipalité.

Après avoir délibéré (49 suffrages exprimés dont 2 voix contre et 47 voix pour), le conseil municipal décide d'attribuer à l'Office public de la langue bretonne, une subvention de 5 000 € pour l'année 2021 (imputation 023 65737 710).